



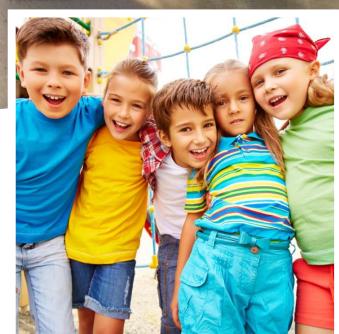
MARS 2020



SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA



P. 8
Budget 2020



P. 14
Camps de jour

CONSEIL MUNICIPAL



PARISE CORMIER, maire

418 456-5221

sflnmaire@icloud.com



MÉLANIE ROYER-COUTURE

Conseillère district #1

581 984-4313

sflndis1@icloud.com



DENIS ROY

Conseiller district #2

418 805-8327

sflndis2@icloud.com



SUZANNE DEMERS

Conseillère district #3

418 826-0525

sflndis3@icloud.com



LOUISE THOUIN

Conseillère district #4

581 982-7557

louise_thouin@videotron.ca



MAGELLA TREMBLAY

Conseiller district #5

418 569-7599

sflndis5@icloud.com



RÉJEAN MORENCY

Conseiller district #6

418 826-3260

sflnd5@icloud.com



Municipalité de

Saint-Ferréol-les-Neiges

SAINTFERREOLLESNEIGES.QC.CA

HÔTEL DE VILLE (33, rue de l'Église)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2253 Télécopieur : 418 826-0489

info@saintferreollesneiges.qc.ca www.saintferreollesneiges.qc.ca

Vicky Viens (secrétariat)

info@saintferreollesneiges.qc.ca

Manon Larouche (taxation)

taxation@saintferreollesneiges.qc.ca

Gabrielle Leclerc (responsable de la programmation et des événements)

loisirs@sainttitedescaps.com

Frédéric St-Hilaire (directeur des travaux publics)

voirie@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Pouliot (directeur des loisirs)

loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Martin Leith (secrétaire-trésorier)

tresorier@saintferreollesneiges.qc.ca

François Drouin (directeur général)

directeur@saintferreollesneiges.qc.ca

SERVICE D'URBANISME (150, rue du Moulin)

Heures d'ouverture :

Du lundi au jeudi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30

Vendredi de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

NOUS JOINDRE

Téléphone : 418 826-2254

urbanisme@saintferreollesneiges.qc.ca

SOMMAIRE

2	Conseil municipal	12	Urbanisme
3	Bon à savoir	14	Loisirs
4	Rubrique de la maire	15	Près de chez nous
5	Vie municipale en bref	21	Vie paroissiale
6	Échos de la MRC	22	Bibliothèque
8	Budget		

CONSEIL MUNICIPAL

Horaire des séances ordinaires :
6 avril – 4 mai – 1^{er} juin

SERVICE D'URBANISME

Venez nous rencontrer au
150, rue du Moulin, aux heures suivantes :
Lundi et mercredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30
Vendredi :
de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h

COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

Horaire des séances régulières :
21 avril, 19 h
(dépôt des documents avant le 14 avril)
19 mai, 19 h
(dépôt des documents avant le 12 mai)
22 juin, 19 h
(dépôt des documents avant le 15 juin)

BIBLIOTHÈQUE



Heures d'ouverture :
Mardi : de 13 h 30 à 16 h 30
Mercredi : de 13 h 30 à 16 h 30
et de 18 h 30 à 20 h
Jeudi : de 18 h 30 à 20 h
Samedi : de 13 h 30 à 16 h 30
Dimanche : de 13 h 30 à 16 h 30

TRAVAUX PUBLICS

LE SOMMET

Conception, mise en page
et impression (1850 exemplaires) :
Imprimerie Blouin Inc.

Responsable du journal :

Martin Pouliot, directeur des loisirs
loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca

Mention de sources : Freepik, Rawpixel,
Pixabay et gracieuseté

NOTE : Les auteurs sont les seuls
responsables du contenu des articles.

Numéro d'urgence :

En dehors des heures normales de bureau,
pour toute urgence relative aux travaux
publics, telle qu'un bris d'aqueduc, un
refoulement d'égout ou un arbre tombé,
vous pouvez composer le 418 826-3350.

ÉCOCENTRE (4054, avenue Royale)

Fermé (réouverture le 1^{er} mai)

ESPACE TROC'DON!



Fermé (réouverture en mai)

MAISON DES JEUNES LA ZONE

Mercredi : de 18 h à 21 h
Vendredi : de 18 h à 22 h

COLLECTE DES ORDURES

*Toutes les deux semaines :

Secteur ouest : les lundis
(30 mars – 13 et 27 avril – 11 et 25 mai)

Secteur est : les mercredis
(25 mars – 8 et 22 avril – 6 et 20 mai)

*Collecte toutes les semaines
à compter du 20 mai

COLLECTE DES MONSTRES

(*un seul passage par rue*)

Secteur ouest : du 29 juin au 3 juillet

Secteur est : du 6 au 10 juillet

COLLECTE SÉLECTIVE

Un lundi sur deux :
6 et 20 avril – 4 et 18 mai
1^{er}, 15 et 29 juin

NUMÉROS UTILES



Aréna Côte-de-Beaupré :
418 827-4501

Bibliothèque : 418 826-3540

Bureau de la protection de la faune :
1 877 346-6763

Bureau de poste :
418 827-4116

Cercle de Fermières :
418 928-2430

CLSC (Beaupré) :
418 827-5241

Club de l'Âge d'Or :
418 826-2253

Développement Côte-de-Beaupré :
418 827-5256

École Caps-des-Neiges I :
418 821-8055

École de karaté Luc Paquette :
418 953-5152

Hôpital Sainte-Anne-de-Beaupré :
418 827-3726

Maison des Jeunes La Zone :
418 826-3107

MRC de La Côte-de-Beaupré :
418 824-3444

Office municipal d'habitation :
418 702-1318

Patinoire : 418 520-1810

Presbytère : 418 826-2554

Station Mont-Sainte-Anne :
418 827-4561

Ressources familiales
Côte-de-Beaupré : 418 827-4625

École de musique Côte-de-Beaupré :
info@ecolemusiquebeaupre.com

RUBRIQUE DE LA MAIRESSE

BUDGET

L'année 2019 se termine avec un budget équilibré et une municipalité en bonne santé financière. C'est ainsi depuis quelques années. Une croissance soutenue nous permet d'atteindre un équilibre entre une charge fiscale près du taux d'inflation et une offre de services de qualité. La nouvelle année est déjà bien amorcée avec plusieurs projets sur la table de travail.

IMMOBILISATION

Le déménagement de l'hôtel de ville vers l'ancienne Caisse populaire sera achevé d'ici la fin de l'été. Le service d'urbanisme est bien installé dans ses nouveaux bureaux, prêt à vous accueillir. Un dernier local du presbytère sera rénové pour accueillir les cours de musique.

Le nouveau parc du Faubourg Olympique sera aménagé et équipé de lampadaires. Deux terrains de tennis sont prêts à recevoir les adeptes dès le printemps. Nous attendons la confirmation d'une subvention qui permettra la réalisation du projet citoyen (modules d'exercices) et d'une autre subvention de jeux d'eau pour les enfants.

Également prévu au budget, la réalisation de la première phase d'embellissement de l'entrée de la municipalité : aménagement paysager et piétonnier du côté sud entre l'entrée du golf et le stationnement P-3 du Mont-Sainte-Anne. Le remplacement par le ministère des Transports de ponceaux sur la route 360 nous amène à reporter à 2021 les aménagements d'une section plus à l'est.

Bénéficiant d'une subvention, nous installerons de nouveaux panneaux de rues dans toute la municipalité. L'utilisation d'un matériau réfléchissant permettra d'améliorer la visibilité la nuit tombée. L'affichage des édifices municipaux et des parcs sera également remplacé. Cette année, la priorité sera donnée à l'avenue Royale.

Une subvention importante est attendue pour la réfection des rues de la Sagamité, du Faubourg (dernière section) et du Moulin, ainsi que d'un tronçon sur l'avenue Royale à l'est du village. Des mandats de services professionnels pour des plans et devis sont donnés pour un autre tronçon du rang Sainte-Marie.

PROGRAMME DE VIDANGE DES INSTALLATIONS SEPTIQUES

À compter de cette année, la municipalité instaure un programme obligatoire de vidange d'environ 650 installations septiques sur son territoire, c'est-à-dire pour toutes les résidences qui ne sont pas raccordées au réseau d'égout municipal.

À la suite d'un appel d'offres, le contrat a été octroyé à Sani-Charlevoix. Pour le citoyen, la prise en charge par la municipalité représente une économie d'environ 40\$ par intervention. Le coût est facturé sur le compte de taxe.

Pour votre information, au Québec, selon le règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées (Q-2, R.22), il faut effectuer la vidange d'une fosse septique aux deux ans pour les résidences principales et aux quatre ans pour les résidences secondaires. Plus de 80 % des municipalités ont mis en place le même type de programme de vidange des installations septiques. Sur la Côte-de-Beaupré, nous sommes deux municipalités à ne pas l'avoir encore fait. Nous y arrivons. De plus, nous sommes dans le bassin versant de la rivière Sainte-Anne qui est la prise d'eau potable de la ville de Beaupré. Nos règlements d'urbanisme sont plus sévères à cause de cela.

Pourquoi la municipalité prend-elle en charge la vidange des installations septiques?

- Pour protéger la santé des citoyens en évitant la contamination des nappes phréatiques et de l'eau de leurs puits artésiens.
- Pour préserver la salubrité des lacs et des cours d'eau de la municipalité.
- Pour s'assurer de la conformité du traitement des boues collectées sur le territoire.

Depuis un an, deux rencontres d'information et des communications ont été faites à ce sujet. Nous avons opté pour un programme de vidange fixe aux deux ou aux quatre ans, selon votre situation.

Après analyse, en raison des coûts en ressources humaines, en administration et en équipements, la méthode de mesurage des boues n'a pas été retenue. Notons que 93 % des municipalités qui ont mis en place ce programme de vidange des installations septiques ont aussi opté pour une collecte obligatoire aux deux ou aux quatre ans.

Nous allons continuer à vous informer et à répondre à vos questions. N'hésitez pas à communiquer avec la municipalité, par téléphone ou par courriel. Votre collaboration facilitera la mise en place de ce programme qui contribue à faire de Saint-Ferréol-les-Neiges une communauté bien de son temps, respectueuse de son environnement privilégié, dans l'intérêt supérieur de toutes les générations.





JARDINS COMMUNAUTAIRES LOTS DISPONIBLES

La Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges met à la disposition de ses citoyens un jardin communautaire composé de plusieurs lots à attribuer (15 pi X 15 pi). Cette initiative vise à permettre l'accès à des fines herbes et à des légumes frais à moindre coût et offre également aux participants la possibilité de côtoyer des gens qui ont le même intérêt qu'eux pour le jardinage. Si vous souhaitez réserver un lot pour l'été 2020, veuillez écrire à info@saintferreollesneiges.qc.ca ou appeler au 418 826-2253, poste 110.

COLLECTE DES ORDURES ET DU RECYCLAGE

Afin d'éviter que votre bac soit renversé lors du déneigement, veuillez le placer à gauche de votre entrée (lorsqu'on fait face à votre maison). Ainsi, il sera retenu par le banc de neige. De plus, assurez-vous qu'il n'empêtre pas sur le chemin. Le camion de collecte est doté d'un bras d'une longueur de 1,8 mètre (6 pieds) pour ramasser votre bac. Enfin, sortez votre bac la veille de la collecte, car le camion passe parfois très tôt le matin.

MÉDAILLE POUR CHIEN

Nous vous rappelons que tout propriétaire de chien doit payer une médaille pour son chien obligatoirement chaque année, sinon il sera possible d'un constat d'infraction en vertu du règlement numéro 99-397 sur les chiens. Les propriétaires seront facturés sur leur compte de taxe, et les locataires doivent se présenter à l'hôtel de ville, pendant les heures de bureau, avant le 1^{er} mai. Le coût de la médaille est de 10 \$ par année.

BACS À RECYCLAGE

Les bacs à recyclage vous sont prêtés par la MRC. Ils ne vous appartiennent pas. Par conséquent, si vous déménagez, vous devez laisser le ou les bacs à recyclage au prochain propriétaire.

BESOIN D'AIDE AVEC VOS IMPÔTS?

ON PEUT VOUS AIDER!



COMPTOIR D'IMPÔTS GRATUIT ET CONFIDENTIEL DU 24 FÉVRIER AU 30 AVRIL

Visitez notre site web pour connaître les critères d'admissibilité, les documents à apporter ainsi que les horaires du service.

WWW.ASSOCIATIONBENEVOLECB.COM

Un service offert par:



En collaboration avec:



LES RÉALISATIONS 2019 DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ



Château-Richer, le 17 février 2020 — La MRC de La Côte-de-Beaupré est fière de vous présenter le portrait global de ses réalisations de l'année 2019. Ce portrait clôture l'an 1 du premier plan triennal de communication 2019-2021 qui constitue la suite logique de la première Politique de communication. Ces deux documents ont été adoptés par le Conseil de la MRC en décembre 2018.

«À la lecture de ce document, vous pourrez constater l'ampleur et la diversité du travail accompli par la MRC en 2019, en plus d'en apprendre davantage sur l'organisation», précise M. Pierre Lefrançois, préfet de la MRC de La Côte-de-Beaupré et maire de L'Ange-Gardien.

«Globalement, l'objectif de cette initiative est de mieux faire connaître la nature des mandats et des ressources mis à la disposition des citoyens de la Côte-de-Beaupré et de ses municipalités constituantes et de faire rayonner les projets réalisés par la MRC», précise M. Michel Bélanger, directeur général et secrétaire-trésorier de la MRC de La Côte-de-Beaupré.

Vous êtes invités à consulter ce document dans la rubrique « Notre MRC / Réalisations » du site internet de la MRC : www.mrccotedebeaupre.com.

BONNE LECTURE À TOUS !

NOVEMBRE

La MRC a accordé un contrat au Groupe Dancause et Associés dont le mandat sera de créer une signature et une stratégie de commercialisation des produits agroalimentaires de la Côte-de-Beaupré. Ce mandat s'inscrit dans les enjeux et les actions prioritaires qui ont été identifiés dans son Plan de développement de la zone agricole (PDZA).

Le budget 2020 a été adopté à la séance du 27 novembre 2019. Il est réparti comme suit, en fonction des municipalités concernées par les services :

Partie I : Administration générale	
Partie II : Évaluation foncière	512 104 \$
Partie III : Internet haute vitesse	
Partie IV : Ventes pour taxes	5 522 830 \$
Partie V : Cour municipale	1 443 855 \$
Partie VI : Fonds de développement régional	3 188 107 \$
Total :	10 666 896 \$
Budget territoire non organisé :	507 803 \$

DÉCEMBRE

Un appui a été donné à Vidéotron dans le dossier qui a été déposé dans le cadre du programme Québec haut débit visant à offrir aux citoyens, aux entreprises et aux organismes publics de la Côte-de-Beaupré un accès Internet haute vitesse de qualité et des services de communication dignes des grands centres urbains à un coût identique.

Une entente est intervenue avec la Ville de Québec concernant la fourniture de services relativement au traitement de certaines matières résiduelles dans les installations de la Ville de Québec. Cette entente bénéficie également aux municipalités locales signataires de l'entente. Cette dernière prévoit une tarification avantageuse pour le traitement des matières recyclables et des ordures. Ainsi, le coût de traitement est passé de 128 \$ la tonne en 2019 à 80 \$ la tonne à compter du 1^{er} janvier 2020.



LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ VOUS INFORME SUR : SES SERVICES DISPONIBLES EN LIGNE.

LE SAVIEZ-VOUS ?

La Cour municipale commune de la MRC de La Côte-de-Beaupré offre depuis septembre 2019 un service de paiement en ligne des constats d'infraction : CONSTATS-EXPRESS.

Pour effectuer un paiement en ligne votre numéro de constat (et non le numéro de cause) et la date d'infraction sont indispensables.

Le paiement complet par dossier vous sera exigé et des frais administratifs de 5 \$ liés à l'utilisation du service s'appliqueront à chaque transaction.

AVANTAGES DE PAYER EN LIGNE UN CONSTAT D'INFRACTION

Accessible 24H/24 et 7 jours sur 7,
Temps et déplacements épargnés,
Accès au montant exact à payer,
Paiement sans délai de traitement,
Mise à jour des données instantanée,
Confirmation de transaction envoyée par courriel,
Reçu disponible pour impression.



CONSTATS-EXPRESS : UN SERVICE EN LIGNE POUR NON SEULEMENT PAYER MAIS AUSSI CONTESTER LES CONSTATS D'INFRACTION !

Ce nouveau service de contestation en ligne des constats d'infraction, offert par la Cour municipale de la MRC de La Côte-de-Beaupré, présente plusieurs avantages :

Simple et rapide,
Aucuns frais d'envoi postal,
Réception sans délai par la Cour municipale,
Temps et déplacement épargnés,
Confirmation de réception du plaidoyer reçue par courriel.

Vous disposez d'un délai de trente (30) jours pour déposer un plaidoyer de non - culpabilité à compter de la date de signification du constat d'infraction. Notez que pour accéder à la contestation en ligne, votre numéro de constat (et non le numéro de cause) et la date d'infraction sont indispensables. Les champs obligatoires à compléter correspondent à vos coordonnées complètes. Les champs facultatifs sont les suivants :

- Préférence pour le procès (après-midi ou soirée);
- Nom de votre avocat;
- Explications relatives à votre dossier.

ACCÉDEZ AU SERVICE EN LIGNE VIA LE SITE INTERNET DE LA MRC DE LA CÔTE-DE-BEAUPRÉ OU VIA LE SITE DE CONSTATS-EXPRESS :



www.mrccotedebeaupre.com
www.constats-express.com

FAITS SAILLANTS

Le budget global passe de 6 594 700 \$ à 7 065 800 \$ en 2020, soit une augmentation de 471 100 \$ ou 7,14 %.

DÉPENSES

Le total des dépenses se répartit en trois grandes fonctions :

- Les charges ou dépenses de fonctionnement avant amortissement s'élèvent à 5 893 600 \$ ou 83,41 % des revenus. Ce montant des dépenses représente une augmentation de 250 100 \$, soit 4,43 % par rapport au budget de 2019. Cette augmentation des dépenses s'explique principalement par les salaires et bénéfices marginaux, l'augmentation de l'offre de service aux loisirs et les frais de financement de la dette à long terme.
- Les autres activités financières qui incluent le remboursement en capital des emprunts pour un montant de 1 097 600 \$, soit 211 200 \$ de plus que l'année précédente.
- Les affectations constituées du remboursement des engagements au fonds de roulement, au montant de 74 400 \$, et de l'utilisation du surplus accumulé de 374 700 \$.

Nous vous présentons, ci-dessous, le budget de fonctionnement pour l'année financière 2020.

	BUDGET 2020 \$	BUDGET 2019 \$	RÉEL 2018 \$	RÉEL 2017 \$	ÉCARTS (2020 VS 2019) \$	%
REVENUS DE FONCTIONNEMENT	6 691 100	6 395 300	6 579 020	6 368 715	295 800	4,63%
DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT						
Administration générale	1 043 900	1 028 500	982 728	1 022 064	15 400	1,50%
Sécurité publique	889 400	869 100	859 077	854 686	20 300	2,34%
Transport	1 521 900	1 465 000	1 326 752	1 113 635	56 900	3,88%
Hygiène du milieu	843 300	834 200	893 635	901 246	9 100	1,09%
Santé et bien-être	5 000	5 000	5 000	5 000		0,00%
Aménagement, urbanisme et développement	477 300	463 700	424 658	424 267	13 600	2,93%
Loisirs et culture	803 900	702 100	592 177	517 082	101 800	14,50%
Frais de financement	308 900	275 900	338 741	237 786	33 000	11,96%
TOTAL - DÉP. DE FONCTIONNEMENT	5 893 600	5 643 500	5 422 768	5 075 766	250 100	4,43%
EXCÉDENT (DÉFICIT) DE L'EXERCICE	797 500	751 800	1 156 252	1 292 949	45 700	6,08%
REMBOURSEMENT DE LA DETTE À LONG TERME ET AFFECTATIONS						
Acquisition d'immobilisation	240 800	137 700	583 148		103 100	74,87%
Remboursement de la dette à long terme	857 000	748 900	629 700	720 500	108 100	14,43%
Surplus accumulé	(374 700)	(199 400)			(175 300)	0,00%
Fonds réservés	74 400	64 600	72 803	60 457	9 800	15,17%
TOTAL - DETTE À LONG TERME ET AFFECTATIONS	797 500	751 800	1 285 651	780 957	45 700	6,08%
EXCÉDENT DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE À DES FINS FISCALES	0	0	(129 399)	511 992	0	

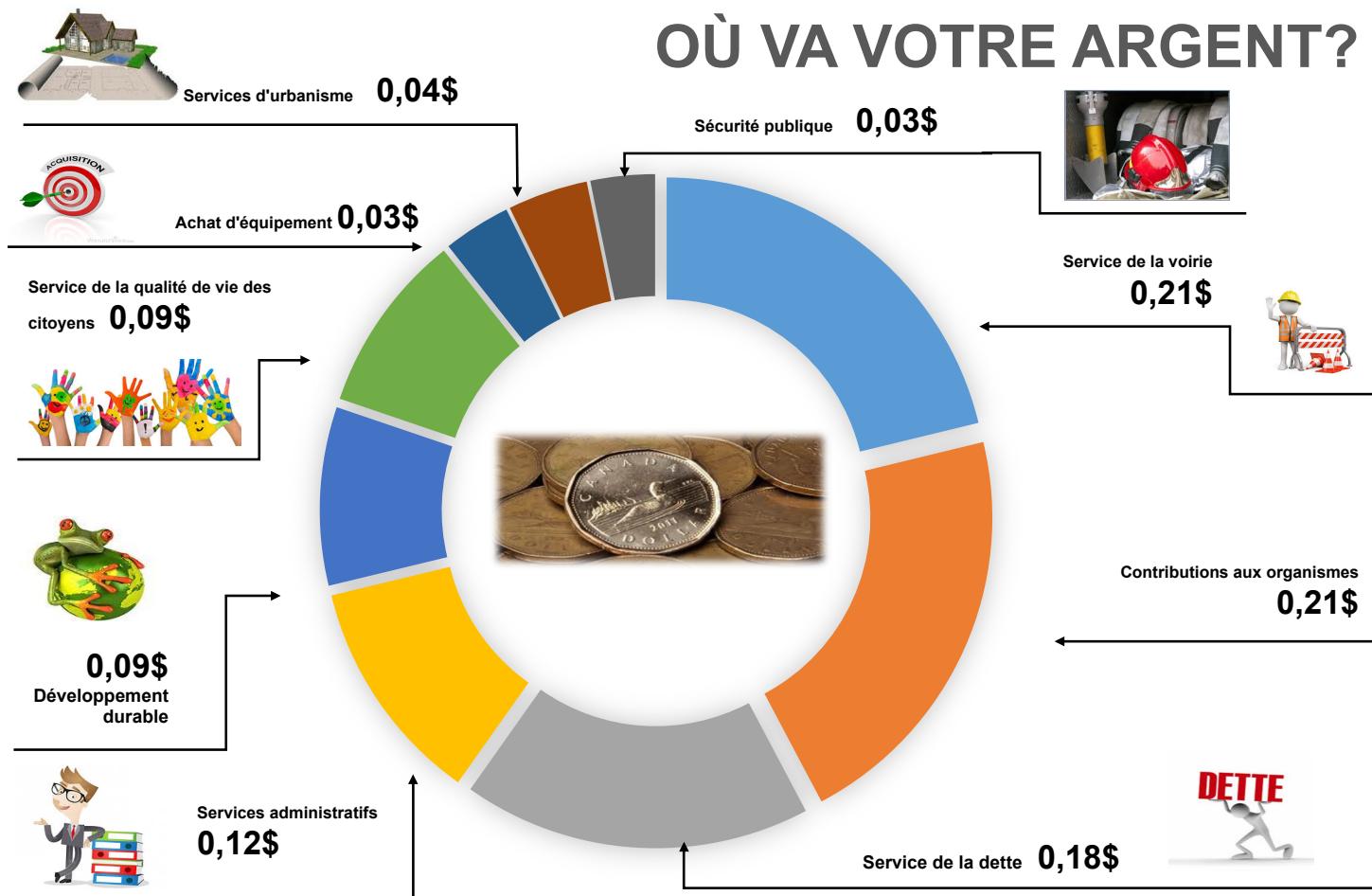


IMPACT SUR LE COMPTE DE TAXE

Le budget global de 7 065 800 \$ est réparti par type de dépenses de fonctionnement. Voici les principales sources de dépenses que l'on retrouve par catégorie :

Pour vulgariser le plus possible l'impact sur le compte de taxe, le graphique ci-dessous vous démontre le coût pour chaque dollar dépensé.

Types de dépenses	Description
Service de la voirie	Salaires, déneigement, matériaux
Développement durable	Salaires, usine de traitement des eaux usées, enlèvement des ordures et sites d'enfouissement
Service de la dette	Remboursement du capital et des intérêts des prêts à l'ensemble et à une partie des contribuables
Sécurité publique	Sûreté du Québec et service incendie
Services administratifs	Salaires des élus et du personnel administratif, honoraires professionnels
Contributions aux organismes	MRC de La Côte-de-Beaupré, Communauté métropolitaine de Québec, Aréna et subventions
Service des loisirs et de la culture	Salaires, terrains de jeux, bibliothèque
Service d'urbanisme	Salaires et services professionnels
Achat d'équipement	Achat remboursé par le fonds de parcs et terrains de jeux et/ou le fonds de roulement



INFO

Dernièrement, vous avez reçu votre compte de taxe municipale. Celui-ci est daté du 24 février 2020. Ceux dont le compte dépasse 300 \$ ont la possibilité de payer en trois versements, soit le 25 mars, le 25 juin et le 25 septembre 2020. Les montants sont indiqués sur les coupons au bas du compte de taxe. Pour les comptes de taxe dont le montant est inférieur à 300 \$, le paiement est exigible le 25 mars 2020.

Les dates d'échéance doivent être respectées intégralement.

Tout versement reçu après ces dates porte intérêt au taux de 12 % l'an et, en plus, une pénalité de 5 % l'an s'applique.

Pour éviter tout oubli, il est suggéré de nous faire parvenir, lors du premier versement, des chèques postdatés aux dates indiquées pour les autres versements. Toutefois, la Municipalité enverra un rappel en cas de retard de paiement.

CATÉGORIE	2020 \$	2019 \$	2018 \$	2017 \$	ÉCARTS (2020 VS 2019) \$ %
Taxe foncière résidentielle	0,5875	0,5968	0,5851	0,5750	(0,0093) -1,56%
Taxe foncière non résidentielle	1,0100	1,0263	1,0062	0,9865	(0,0163) -1,59%
Taxe foncière agricole	0,5875	0,5968	0,5851	0,5750	(0,0093) -1,56%
Taxe foncière industrielle	1,0100	1,0263	1,0062	0,9865	(0,0163) -1,59%
Taxe foncière terrain non aménagé avec services	0,6375	0,8172	0,8012	0,7855	(0,1797) -21,99%
Taxe foncière terrain non aménagé sans service	0,5875	0,5968	0,5851	0,5750	(0,0093) -1,56%
TAUX PAR 100 \$ D'ÉVALUATION					

TARIFICATION	2020 \$	2019 \$	2018 \$	2017 \$	ÉCARTS (2020 VS 2019) \$ %
Eau	94	80	89	84	5 5,95%
Assainissement des eaux	94	93	116	105	11 10,48%
Ordures ménagères	108	121	132	142	(10) -7,04%
Matières recyclables	35	30	29	25	4 16,00%
TOTAL TARIFICATION	331	324	366	356	10 2,81%
TAXE DE SECTEUR - EAU ET ÉGOUT	126	146	157	174	(17) -9,77%

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION

Le programme triennal d'immobilisation a été adopté et il est prévu que la Municipalité investisse tout près de 7 720 800 \$ au cours des trois prochaines années. En 2020, des travaux de réfection sont prévus dans les rues de la Sagamité, du Faubourg et du Moulin, pour un montant total de 1 012 000 \$. La revitalisation du village se poursuivra par la restauration extérieure de la grange du village. Les travaux d'aménagement paysager à l'entrée ouest de la municipalité ainsi que le début de la nouvelle signalisation des rues et des édifices sont quelques points du programme triennal d'immobilisation qui seront réalisés cette année. Voici le tableau du programme triennal d'immobilisation pour 2020 dont les projets ont une valeur globale de 2 597 800 \$.

DESCRIPTION DES PROJETS	PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATION			
	2020	2021	2022	TOTAL
Entrepôt - Garage municipal		250 000		250 000
Réfection d'égout - Rang St-Julien	213 000			213 000
Aménagement paysager - Entrée ouest	101 000	101 000		202 000
Nouvelles signalisations	60 000	60 000	60 000	180 000
Stationnement - Lac du Faubourg	12 000			12 000
Aménagement du pourtour du lac - Lac du Faubourg		107 000		107 000
Réaménagement intérieur de l'église	20 000	200 000		220 000
Réfection de la voirie - Avenue Royale	300 000			300 000
Réfection d'aqueduc, d'égout et de voirie - Rues de la Sagamité, du Faubourg et du Moulin	1 012 000			1 012 000

Asphaltage - Rue du Boisé	90 000			90 000
Asphaltage - Rue Soumande		117 000		117 000
Aménagement intérieur - Nouvel hôtel de ville	75 000			75 000
Réfection de la voirie - Rang Ste-Marie (1000-C-5)	23 000	616 000		639 000
Réfection de la voirie - Rang Ste-Marie (1000-C-7)		19 000	496 000	515 000
Installation des jeux d'eau		250 000		250 000
Canalisation du fossé - Avenue Royale (2090)	10 000			10 000
Plate-forme de stockage - Écocentre	40 000			40 000
Sentiers piétonniers - Rang St-Julien		10 000	50 000	60 000
Aménagement d'une halte routière		10 000		10 000
Projet participatif citoyen	90 000	60 000	60 000	210 000
Unité d'urgence - Service d'incendie			350 000	350 000
Construction de la rue des Delphiniums		255 000		255 000
Acquisition de terrains - Parc dans l'est	50 000			50 000
Acquisition de logiciels et d'équipements		9 000		9 000
Rénovation extérieure de la grange	120 000			120 000
Travaux au bâtiment de l'ancien hôtel de ville	25 000	2 000 000		2 025 000
Abreuvoirs - Ancien hôtel de ville	3 000			3 000
Rénovation de la toilette - Parc Mestashibo	20 000			20 000
Système d'éclairage de la voie d'accès - Parc du Faubourg Olympique	20 000			20 000
Enseignes à message variable		5 000		5 000
Divers équipements de loisirs	24 000			24 000
Mur de soutènement - Avenue Royale (village)	32 000			32 000
Intersection aux rangs St-Antoine et Ste-Marie	95 000			95 000
Véhicule - Service de voirie		40 000		40 000
Tracteur tondeuse	20 000			20 000
Pince pour bordures (outil de gréage-levage)		1 800		1 800
Taille-herbes avec adaptateur multi-usage	1 000			1 000
Chanfreineuse REED		1 000		1 000
Pince émettrice radiodétection		1 500		1 500
Captation à la source et extracteur d'émission fugitive		6 500		6 500
Panneau de soudage mobile		1 000		1 000
Établi d'atelier mécanique		12 000		12 000
Rangement palletiers - Grange au village	10 000			10 000
Mécanique de procédé, automation et installation de la vanne sous pression	60 000			60 000
Création d'un jardin potager - Lac du Faubourg	15 000			15 000
Toiture - Ancien hôtel de ville	31 000			31 000
TOTAL	2 597 800	4 107 000	1 016 000	7 720 800

BANQUE DE CANDIDATURES POUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

La Municipalité est présentement à la recherche de personnes intéressées à siéger au comité consultatif d'urbanisme (CCU) de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges.

Le comité consultatif d'urbanisme est un groupe de travail composé de deux élus municipaux et de cinq citoyens/citoyennes de la municipalité. Ce comité se voit confier par le conseil municipal un mandat d'étude et de recommandations relativement à des dossiers se rapportant au plan d'urbanisme, aux règlements de zonage, de lotissement et de construction, au règlement sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale ainsi qu'aux décisions courantes touchant l'urbanisme.

Ce comité tient ses réunions statutaires une ou deux fois par mois, à 19 h, à l'hôtel de ville situé au 33, rue de l'Église. La durée des séances varie généralement d'une heure à deux heures et demie chacune, selon le nombre de dossiers. Le mandat est d'une durée minimum de deux ans. Une allocation de 50 \$ par séance est versée à chaque membre du comité.

Les candidat(e)s recherché(e)s doivent résider à Saint-Ferréol-les-Neiges, être dynamiques, impartiaux et disponibles, en plus d'avoir une bonne connaissance du territoire municipal, un bon sens de l'observation, un sens critique et un esprit ouvert.

Si ce poste vous intéresse, veuillez soumettre un curriculum vitæ ainsi qu'une courte

lettre expliquant votre motivation à siéger à ce comité au plus tard le 1^{er} mai 2020, à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges
Comité consultatif d'urbanisme
À l'attention de M. Simon Théberge
150, rue du Moulin
Saint-Ferréol-les-Neiges (Québec)
G0A 3R0
dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca

Si vous désirez obtenir plus d'information à ce sujet, veuillez communiquer avec le service de l'urbanisme au 418 826-2254, poste 115, ou à dir.urb@saintferreollesneiges.qc.ca.

FOSSES SEPTIQUES

Le 28 janvier dernier, une rencontre citoyenne a eu lieu pour expliquer le programme de vidange des installations septiques. Voici un résumé des informations transmises.

Le programme de vidange des installations septiques instauré par la Municipalité commencera cette année. Un contrat a été octroyé à Sani-Charlevoix inc. pour la vidange des fosses septiques de toutes les résidences qui ne sont pas raccordées au réseau d'égout municipal. La vidange sera effectuée aux 2 ans ou aux 4 ans selon qu'il s'agit d'une résidence permanente ou d'une résidence secondaire. Pour les résidences permanentes, une partie du territoire sera vidangée en 2020 et l'autre, en 2021. Pour les résidences secondaires, l'ensemble du territoire sera couvert au cours des quatre prochaines années. Le coût de la vidange est facturé sur votre compte de taxe. Le montant est réparti sur 2 ou 4 ans selon la fréquence à laquelle la vidange sera faite. Celui-ci est de :

- 87 \$/année pour une résidence permanente;
- 44 \$/année pour une résidence secondaire.

Pour les vidanges supplémentaires, le propriétaire devra communiquer avec l'entrepreneur et le montant lui sera facturé directement par ce dernier.

La Municipalité a établi un calendrier de vidange des installations septiques. Le calendrier prévoit que les fosses septiques dans les rangs et le secteur du lac des Trois-Castors seront vidangées en 2020 et en 2022, et que celles le long de l'avenue Royale et des rues contigües le seront en 2021 et en 2023. Des ajustements pourront toutefois être apportés à cet horaire, selon les situations.

La Municipalité transmettra à l'entrepreneur, au courant du mois d'avril, la liste des adresses à vidanger. La vidange se fera entre le 1^{er} juin et le 31 octobre, à moins de situations exceptionnelles. Les propriétaires seront contactés au moins 48 heures avant que la vidange ne soit exécutée. Si l'entrepreneur se déplace et qu'il ne peut effectuer la vidange, une pénalité de 50 \$ sera chargée.

Pour les fosses de rétention nécessitant une vidange totale, le coût est de 245 \$ (plus taxes) par vidange. Les propriétaires de ces fosses devront communiquer avec Sani-Charlevoix inc. une semaine avant la date souhaitée de la vidange. Le coût de la vidange sera facturé directement par cette entreprise. Ces fosses de rétention ne font pas partie des fosses inscrites dans le calendrier de vidange transmis à l'entrepreneur.



Nouvelle
formule!

Marché aux puces annuel

23 et 24 mai 2020

Tous les citoyens sont invités à faire un marché aux puces sur leur terrain les 23 et 24 mai 2020. Vous pouvez inscrire votre lieu de résidence sans frais. Aucun permis requis. La liste des inscriptions sera publiée sur une carte et diffusée à l'ensemble de la population. Inscriptions avant le 1er mai 2020.

Informations, inscriptions en ligne et règlements:
www.saintferreollesneiges.qc.ca
Formulaire en ligne: <https://forms.gle/nwUtamkrg16abpcv9>

Ensemble vocal
Arc-en-Sons

LES QUATRE
Saisons
D'ARC-EN-SONS

21^e Spectacle

Présenté les **vendredi et samedi 1^{er} et 2 mai à 20 h**
ainsi que le **dimanche 3 mai à 19 h 30**
à l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne.

L'admission est de 25 \$ par personne et
de 10 \$ pour les enfants de 12 ans et moins.

Vous pouvez vous procurer des billets au **418 655-4207**.



CAMPS DE JOUR 2020

INSCRIPTIONS : SUR LA PLATEFORME QIDIGO, DU 14 AVRIL AU 22 MAI



PROGRAMME LES EXPLORATEURS (4 À 10 ANS)

Du 29 juin au 14 août

Le camp de jour se déroulera au Camping Mont-Sainte-Anne, niché dans un décor naturel enchanteur au bord de la rivière Jean-Larose. Les jeunes pourront profiter du lac et de son environnement de verdure et de tranquillité à quelques minutes de la montagne.

Le camp de Saint-Ferréol-les-Neiges, c'est quoi?

- Une programmation de qualité
- Des thématiques originales
- Une équipe d'animation dynamique et formée
- Un accès exclusif dans les prix
- Le transport en autobus offert gratuitement
- Un service de garde de 7 h à 9 h et de 16 h à 17 h 30

Possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour les sept semaines :

• À la semaine : 45 \$ • 7 semaines : 270 \$

15 % de rabais pour l'inscription d'un 2^e enfant.

30 % de rabais pour l'inscription d'un 3^e, 4^e ou 5^e enfant.

Ces rabais s'appliquent seulement au camp Les Explorateurs.

Les tarifs sont majorés de 100 % pour les résidents des autres municipalités, à l'exception de la municipalité de Saint-Tite-des-Caps.

OPTION VÉLO (5 À 10 ANS) :

trois avant-midi par semaine pendant cinq semaines

Coût : 90 \$ pour les cinq semaines

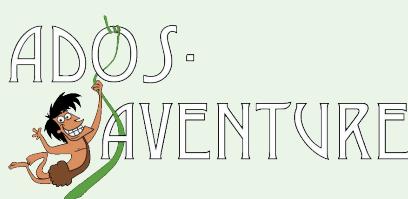
PROGRAMME ADOS-AVENTURE (11 À 13 ANS)

Du 29 juin au 13 août

Cet été encore, la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges s'associe à la Ville de Sainte-Anne-de-Beaupré pour le programme Ados-Aventure. À raison de quatre jours par semaine (du lundi au jeudi) pour une période de sept semaines, les mordus de sports, d'arts, d'aventures ou encore de sensations fortes passeront un été « tripant » avec une équipe d'animation des plus dynamiques! Plaisir garanti!

Possibilité d'inscrire vos enfants à la semaine ou pour les sept semaines :

- À la semaine : 70 \$
- 7 semaines : 290 \$



NOUVEAUTÉ

LES ATELIERS TOILE BLANCHE (4 À 10 ANS)

Semaine du 6 juillet et semaine du 13 juillet

Pendant 2 semaines, les jeunes pourront vivre une expérience amusante et stimulante entre amis dans le cadre des ateliers Toile blanche, animés par l'artiste peintre Suzanne Longval. Ils mettront en pratique des techniques en art abstrait, tout en donnant libre cours à leur créativité. Ces deux magnifiques semaines artistiques se termineront par un vernissage devant public!

Coût : 140 \$ par semaine

Pour en savoir plus sur les Ateliers Toile blanche :

www.suzannelongval.com/mediapak/

ENFANTS AVEC BESOIN D'ACCOMPAGNEMENT

Veuillez prendre note que si votre enfant a des besoins particuliers et qu'il a besoin d'être accompagné par un animateur spécialisé au camp de jour « Les Explorateurs », vous devez communiquer avec le directeur des loisirs afin de déterminer une date de rencontre et de remplir un formulaire d'information. La date limite pour effectuer une demande d'accompagnement est le 10 avril.

Pour de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec monsieur Martin Pouliot, directeur des loisirs de la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, au 418 826-2253, poste 113, ou à loisirs@saintferreollesneiges.qc.ca.

CAMP DE VÉLO (9 À 15 ANS)

Du 29 juin au 13 août

Coût : 140 \$ par semaine



PRINTEMPS 2020

ATELIERS CULINAIRES ENFANTS CHEFS

Clientèle : 1^{re} à 6^e année

Jour et heure : lundi de 15 h 15 à 17 h

Ratio : min. 12, max. 18

Début : 20 avril

Durée : 6 semaines

Coût : 60 \$/participant (le coût inclut les aliments et le cahier de recettes)

75 \$/participant (comprend l'achat d'un tablier avec le logo du cours)

Lieu : cuisine du presbytère



PRÈS DE CHEZ NOUS

PAS DE RÉPIT POUR NOS ATHLÈTES DU CLUB NORDIQUE MONT-SAINTE-ANNE!

Les excellentes conditions de neige depuis le début de la saison combinées à notre équipe d'entraîneurs du tonnerre ont fait en sorte que nos athlètes étaient fin prêts à se lancer dans la saison des courses. Cette année encore, le Club Nordique Mont-Sainte-Anne est très bien représenté!

LES 15 ANS ET PLUS EN ROUTE VERS LES CHAMPIONNATS CANADIENS

Parmi le groupe des 15 ans et plus, quelques-uns ont pu tester leur forme sur le circuit des US Cups au Vermont et dans le Maine alors que plusieurs athlètes ont participé à toutes les courses du circuit provincial, dont celle qui a eu lieu chez nous au début février. Appuyés par une équipe d'entraîneurs, de farceurs et de parents accompagnateurs, ces jeunes partent de longues fins de semaine un peu partout au Québec, comme à Gatineau, à Sherbrooke ou à Saint-Bruno.

UNE COMPÉTITION MÉMORABLE POUR LES 10-14 ANS



En plus de participer à la plupart des courses du circuit régional, le groupe de jeunes athlètes a quant à lui vécu l'expérience tant attendue de la Noram jeunesse, une compétition nord-américaine à Saint-Gabriel-de-Brandon à laquelle participent

tous les clubs du Québec ainsi que des clubs d'ailleurs. En plus des trois jours de courses, quelques activités sociales sont organisées et bien appréciées!

DES APPRENTISSAGES AMUSANTS POUR LES JACKRABBITS

Chaque dimanche, 76 jeunes de 5 à 9 ans apprennent les bases du ski de fond de façon ludique. Plusieurs activités spéciales sont organisées, dont une sortie au clair de lune! Une belle relève en préparation!



LE CLUB NORDIQUE MONT-SAINTE-ANNE REÇOIT LE FOOTHILLS NORDIC SKI CLUB



Mission accomplie pour la quarantaine de jeunes du Club Nordique Mont-Sainte-Anne (CNMSA) et du Foothills Nordic Ski Club (FNSC) qui participaient au Programme d'échange d'amitié du sport du Canada. C'était au tour du CNMSA de recevoir les « twins » de Canmore, en Alberta, pour le deuxième volet de l'échange du 28 janvier au 3 février. Une autre semaine à développer et à renforcer leurs liens d'amitié, à partager leur passion pour le ski de fond et à s'enrichir mutuellement côté langue et culture.

Les retrouvailles étaient très attendues! Sitôt sortis de l'aéroport, bouchée en gang au resto et accueil dans les familles pour se préparer à la journée remplie qui allait suivre avec rando dans les pistes du Mont-Sainte-Anne, dîner-conférence avec le Ski-Études de l'école secondaire du Mont-Sainte-Anne, ski-rallye, tire sur neige, soirée au Nordique spa avec yoga. La semaine ne faisait que commencer! Se sont enfilées une multitude d'autres activités : tournée du Vieux-Québec, dégustation de poutine, visite aux Galeries de la Capitale, soirée au Bora Parc, luge au Massif de Charlevoix, souper potluck et party, sans compter la fin de semaine tout enadrénaline et en surprises qui attendait nos athlètes, lesquels se sont dépassés lors des courses de la Coupe Québec/Sélection Mondiaux Juniors et M23 tenues au rang Saint-Julien – les meilleurs skieurs canadiens y étaient! –, le tout couronné d'une conférence de notre grand et dévoué Alex Harvey. On bouclait finalement avec hockey et magasinage juste avant le départ émouvant à l'aéroport.

Cet échange sportif et culturel enrichissant s'est réalisé grâce à l'implication extraordinaire de ses instigatrices, Marie-Odile Raymond, entraîneur-chef du CNMSA, et Lyne Tétreault,

parent d'athlète. Cette réussite revient également aux familles, aux bénévoles, aux partenaires, à la communauté du ski de fond pour leur accueil et leur contribution. Il faut absolument souligner, en terminant, la participation exemplaire des jeunes du CNMSA et du FNCS qui ont fait preuve d'une bienveillance réciproque remarquable.



**Le CNMSA remercie ses précieux commanditaires
qui ont contribué à réaliser ce projet :**

Garage Viateur Beaulieu

Ferme Onésime Pouliot

**Merci également aux entreprises
qui ont permis de réaliser des activités de financement :**

Super C Ste-Anne-de-Beaupré

La Vie Sportive/La Cordée

**Merci au gouvernement du Canada
et à son Programme d'échange d'amitié du sport**

UNE PROGRAMMATION QUI RÉCHAUFFE LE CŒUR!



PROMUTUEL
ASSURANCE
DU LAC AU FLEUVE

Les 14 et 15 février dernier a eu lieu la 22^e édition du Carnaval des Neiges. L'événement a connu un très grand succès, en grande partie grâce à la participation des citoyens et citoyennes qui ont bravé le froid pour venir s'amuser avec nous!

L'ambiance était au rendez-vous au patinage aux flambeaux avec la musique de On-X Production et la Zone Confort Promutuel Assurance du Lac au Fleuve. Comme chaque année, les feux d'artifice ont su émerveiller les petits et les grands, tout comme la visite des mascottes Mario et Olaf.

L'activité familiale du samedi 15 février a été un succès. Vous avez été plus de 500 personnes à participer à cette journée. La route boisée vers l'Auberge du fondeur était le chemin parfait pour de belles balades en voiture à cheval avec l'équipe

de la Sucrerie Blouin. Encore cette année, David, de la Ferme Simard, était de retour avec la tire sur la neige, et la Maison des jeunes a animé le bar à crêpes au grand plaisir de tous! Nouveau virage cette année, nous avons commencé la construction de jeux pour remplacer les traditionnels jeux gonflables. Un immense merci à Marc Quentin, à Ariane Pichette et aux jeunes du Carrefour jeunesse-emploi pour la fabrication des jeux pour la Zone 0-5 ans.

Nous désirons remercier de tout cœur nos nombreux partenaires financiers et techniques : la Municipalité de Saint-Ferréol-les-Neiges, un merci particulier aux employés des travaux publics, les pompiers de Saint-Ferréol-les-Neiges, la Station Mont-Sainte-Anne, Promutuel Assurance du Lac au Fleuve, Déneigement Daniel Lachance, On-X Production et la Maison des jeunes La Zone.

Nous en sommes déjà à penser à la programmation de la 23^e édition. Vous avez des idées? N'hésitez pas à nous les communiquer. De plus, si vous désirez vous impliquer au sein de notre organisation, vous êtes les bienvenus.



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES ET COLLABORATEURS



FERME SIMARD



PRÈS DE CHEZ NOUS

CLUB CYCLISTE MSA

MONT SAINTE-ANNE

Le Club cycliste Mont Sainte-Anne débute sa dixième année d'existence. Depuis sa création, le Club a permis à de nombreux athlètes de se développer dans le sport du vélo de montagne et même parfois d'atteindre le niveau mondial de compétition. Le Club, c'est aussi son école de vélo qui permet aux plus jeunes de développer leurs aptitudes de cyclistes de montagne sur les merveilleux sentiers du Mont-Sainte-Anne. L'école de vélo accueille chaque année tout près de 150 jeunes de 5 à 12 ans. Dans certains cas, les jeunes qui souhaitent aller plus loin et performer dans ce sport se joignent au volet équipe compétitive avec des entraînements un peu plus sérieux, mais tout aussi amusants. Le coach Aroussen Laflamme y est pour beaucoup. Il sait très bien motiver les jeunes à se surpasser dans le respect de leur capacité. De plus, l'engouement de la discipline enduro nous incite à offrir ce type d'activité qui ne fait que croître en popularité. C'est pourquoi une nouveauté prend son envol pour la saison 2020 : le volet freeride.

Le Club cycliste Mont Sainte-Anne, c'est aussi un volet récréatif adultes qui compte tout près de 200 membres. La saison au récréatif est meublée de sorties encadrées de tous les niveaux de cyclistes, de sessions de formation en petits groupes avec des entraîneurs qualifiés, d'activités sociales et de beaucoup de plaisir. Le vélo de montagne est en plein essor au Québec et le Mont-Sainte-Anne demeure l'endroit de prédilection pour le pratiquer. L'énergie qui se dégage du Club cycliste Mont Sainte-Anne est contagieuse, et nous rayonnons à la grandeur du Québec, du Canada et même du nord-est des États-Unis.

Les inscriptions au Club, pour tous les volets, sont déjà ouvertes. Joignez-vous au meilleur Club de vélo de montagne au Québec. Nous vous ferons vivre de superbes expériences dans un environnement sain, animé et très bien encadré.

Pour information : www.clubcyclistems.com/ www.facebook.com/clubcyclistems/

NOUVELLES DU CLUB DE MARCHE CÔTE-DE-BEAUPRÉ

Bonjour amis marcheurs,

Le Club de Marche Côte-de-Beaupré termine sa saison hivernale pendant laquelle de belles randonnées en raquettes et en bottes à crampons ont été effectuées dans la région de la Côte-de-Beaupré et du Massif de Charlevoix. Bientôt, nous allons entreprendre notre saison estivale.

Du 1^{er} au 21 juin, le Club participera pour une deuxième année à l'événement ParticipACTION (www.participation.com/fr-ca/). Nous avons convenu un partenariat avec la Station Mont-Sainte-Anne nous permettant d'effectuer nos randonnées sur le magnifique sentier qui longe la rivière Jean-Larose pendant cette période. Certaines de ces randonnées seront animées par des spécialistes de l'activité physique pour profiter au maximum des bienfaits de la marche en plein air. Surveillez notre page Facebook pour plus d'informations sur le déroulement de cet événement qui sera offert aux membres du Club de Marche Côte-de-Beaupré et à tous les résidents de la Côte-de-Beaupré.

Ceux qui souhaitent se joindre au Club, consultez notre blogue pour connaître notre mode de fonctionnement et remplir le formulaire d'inscription.



CONTACT : Luc Legendre, président
418 580-2275 ou luc.legendre@icloud.com

FACEBOOK : www.facebook.com/ClubMarcheCoteBeaupre/

BLOGUE : clubdemarchecotedebeaupre.blogspot.ca/

L'AIL DES PRÉS, QUAND ON A NOS CLIENTS À CŒUR



Christian Houde travaille au département des fruits et légumes du IGA Extra Chouinard & Fils de Sainte-Anne-de-Beaupré; il est donc au fait que les clients recherchent toujours de l'ail de qualité et de provenance du Québec. La plupart des producteurs d'ail du Québec sont de petites entreprises. L'approvisionnement est donc difficile et les inventaires s'épuisent rapidement.

Christian, qui est résident de Saint-Ferréol-les-Neiges depuis onze ans, avait déjà plusieurs années d'expérience de production d'ail à petite échelle. En 2019, il décide d'augmenter sa production avec comme objectif de fournir le IGA Chouinard en ail local de qualité. C'est aussi en 2019 qu'il présente sa candidature et est sélectionné pour participer au Camp d'entraînement agricole de la Capitale-Nationale, un camp géré par l'Université Laval qui a lieu sur la Côte-de-Beaupré, où les participants testent leur projet de production agricole en régie biologique avec le soutien d'un agronome et de la faculté d'agriculture.

Installée dans le rang Saint-Antoine de Saint-Ferréol-les-Neiges, l'entreprise Ail des Prés prévoit récolter cette année environ 2 500 kg de bulbes d'ail. La fleur d'ail sera aussi récoltée pour être vendue fraîche et en produits transformés, comme en conserve, pesto, vinaigrette et potage. On nous réserve plein de délices.

La certification biologique reste un objectif à moyen terme pour Christian, et les méthodes de culture demeurent donc fidèles à ce but.

L'ail de l'Ail des Prés sera bien sûr toujours offert au IGA de Sainte-Anne-de-Beaupré, mais aussi dans les marchés locaux. Les enjeux d'approvisionnement en ail de qualité étant présents dans toutes les régions, Christian prévoit pouvoir augmenter la production afin de pouvoir fournir, entre autres, des supermarchés IGA du Bas-du-Fleuve.

L'Ail des Prés, une délicieuse façon d'être « locavore ».



LE CERCLE DE FERMIÈRES DE SAINT-FERRÉOL-LES-NEIGES

offre à vous tous, jeunes et moins jeunes, des ateliers gratuits pour travailler sur vos projets ou surmonter certaines difficultés en art textile. Aux Ateliers de Lili, il sera aussi possible d'obtenir de l'aide pour utiliser ou entretenir votre machine à coudre.

Qu'il s'agisse de tricot, de tissage, de couture, de broderie, de courtepointr, de crochet ou de toutes autres techniques traditionnelles ou modernes, venez échanger avec Lili tous les lundis soir, dès 19 h. Contactez Mme Lili au 418 953-5069.

Lors de votre visite au bureau de la Municipalité ou à la bibliothèque, prenez le temps de jeter un coup d'œil à notre armoire vitrée et admirez les œuvres d'artisans de Saint-Ferréol-les-Neiges. Vous pouvez les contacter pour obtenir des renseignements, faire l'achat d'une œuvre ou passer une commande.

Pour devenir membres de notre Cercle de Fermières dynamiques, contactez Mme Claire Michaud, présidente, au 418 928-2430, ou venez nous rencontrer le troisième lundi de chaque mois, à 19 h 30.



LE PRINTEMPS ET SES DOUCES FOLIES SONT DE RETOUR AU MONT-SAINTE-ANNE!



Le lancement officiel du ski de printemps au Mont-Sainte-Anne sera donné avec le début des festivités entourant les traditionnelles Folies du printemps.

TOUS LES WEEK-ENDS DU 28 MARS AU 26 AVRIL

C'est un rendez-vous alors que la station célèbre l'arrivée du printemps à l'occasion de son festival annuel qui vient clore la saison tout en beauté. **Dernière montagne** à fermer ses pentes dans la grande région de Québec, le Mont-Sainte-Anne est également dans les dernières stations de l'Est américain à offrir du ski aux amateurs, et ce, **année après année**.

MUSIQUE, SOLEIL ET APRÈS-SKI!

Les Folies du printemps promettent le ski le plus festif de la saison. En plus de conditions de glisse printanières exceptionnelles, une programmation toute spéciale attend les skieurs et planchistes à l'occasion de ces quatre fins de semaine de festivités.

Pour les becs sucrés, l'incontournable **cabane à sucre** de La Pichard ouvre ses portes, tout comme le populaire **bar laitier au sommet** qui est de retour. Les **terrasses extérieures** seront de fidèles lieux de ressourcement pour ceux qui veulent faire le plein de vitamine soleil, autant au Chalet du Sommet qu'à ceux du Versant Nord et de la base de la montagne.

Enfin, il ne faut surtout pas oublier l'animation familiale avec les **jeux gonflables**, les **barbecues** extérieurs

ainsi que les **spectacles en plein air** gratuits en après-ski! Tous les samedis et dimanches des Folies du printemps, soyez certains que la base du Mont-Sainte-Anne vibrera au rythme de la musique et vous donnera le goût de danser même après une longue journée printanière sur les pentes! En effet, les samedis, les musiciens se produiront sur la scène à la base de la montagne de 15 h à 17 h, et les dimanches, en plus des musiciens sur la scène de 15 h à 17 h, nous aurons un duo sur la terrasse ensoleillée du sommet de 11 h 30 à 13 h.

On vous attend avec impatience pour profiter avec vous de ces week-ends légendaires!



ASSEMBLÉE PAROISSIALE DE LA PAROISSE DE NOTRE-DAME-DE-LA-NOUVELLE-FRANCE

Le 22 décembre dernier, après la messe de 11 h à l'église de Château-Richer, avait lieu l'assemblée générale de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France. Le but de cette rencontre était de procéder à l'élection de deux marguilliers/marguillières pour les communautés locales de Château-Richer et de Sainte-Anne-de-Beaupré. Le mandat de ces derniers se terminait le 31 décembre 2019. Une cinquantaine de personnes assistait à la réunion. Après lecture de l'ordre du jour et du procès-verbal de la rencontre du 15 janvier 2019, nous avons procédé à l'élection. **Ont été élus pour un mandat de trois ans : M. Mario Therrien pour la communauté locale de Château-Richer et M. Magella Lavoie pour la communauté locale de Sainte-Anne-de-Beaupré.** Celui-ci remplace Mme Anne Fortin qui ne sollicitait pas un renouvellement de mandat. Nous la remercions chaleureusement pour les nombreuses années qu'elle a servi en tant que marguillière et présidente de l'assemblée de Fabrique de Sainte-Anne-de-Beaupré. À cette même occasion, il a été présenté un bilan financier après onze mois d'opération.

Nous tenons à remercier tous les paroissiens et paroissiennes pour leur implication et leur grande collaboration à la vie des communautés de la paroisse Notre-Dame-de-la-Nouvelle-France.

L'ASSEMBLÉE DE FABRIQUE SE COMPOSE DES MEMBRES SUIVANTS :

Poste n° 1 : Château-Richer : M. Mario Therrien

Poste n° 2 : Sainte-Anne-de-Beaupré : M. Magella Lavoie

Poste n° 3 : Saint-Joachim : M. Jean-Marc Thomassin

Poste n° 4 : Saint-Tite-des-Caps : M. Denis Giguère

Poste n° 5 : Saint-Ferréol-les-Neiges : M. Jean-Pierre Lévesque

Poste n° 6 : Beaupré : Mme Claudine Paré

Président de l'assemblée de Fabrique : M. Lucien Vézina

Curé (membre d'office) : Père Jacques Fortin

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toute information supplémentaire concernant la paroisse.

Ensemble pour la mission,

Jacques Fortin, curé

Lucien Vézina, président

MESSAGE DE LA CHANCELLERIE CONCERNANT LES REGISTRES PAROISSIAUX

Une réforme importante de nos registres paroissiaux est entrée en vigueur le 1^{er} janvier 2020, et ce, pour tous les diocèses du Québec. En plus d'une simplification dans la tenue des registres, dorénavant, seul le curé signera les actes des registres (baptêmes, mariages, funérailles, sépultures). Il n'y aura plus lecture de l'acte, ni signature des parents, parrain et marraine, époux et témoins.

Pour les paroisses avec plusieurs lieux de culte, ceci évitera d'avoir à transporter les registres d'une église à l'autre ou au cimetière avec les risques de détérioration ou de perte. Pour les mariages, toutefois, les époux et les témoins continueront de signer le document civil (DEC-50), mais non le registre religieux. Il sera toujours possible, pour la personne elle-même, de demander un certificat d'un acte la concernant en s'adressant directement à la paroisse, moyennant les frais habituels.

Notez que les registres paroissiaux ne sont pas accessibles pour les recherches généalogiques compte tenu du caractère confidentiel des informations qu'ils contiennent. Il faut plutôt s'adresser à



Bibliothèque et Archives nationales du Québec qui rend disponible le double des registres plus anciens.

Jean Tailleur, ch.t., v.é., Chancelier

BIBLIOTHÈQUE

BIBLIOTHÈQUE AUX SOURCES

NOTRE HORAIRE

Mardi, de 13 h 30 à 16 h 30

Mercredi, de 13 h 30 à 16 h 30 et de 18 h 30 à 20 h

Jeudi, de 18 h 30 à 20 h

Samedi, de 13 h 30 à 16 h 30

Dimanche, de 13 h 30 à 16 h 30



RAPPEL

Vous pouvez toujours rapporter les volumes et CD dont vous avez terminé au secrétariat de la Municipalité, aux heures d'ouverture des bureaux. De plus, vous pouvez déposer les livres et CD dont le prêt arrive à échéance dans la chute à livres située tout juste à côté de la porte d'entrée de l'hôtel de ville, au moment qui vous convient. Nous vous demandons de mettre, si possible, chaque lot dans un sac afin d'éviter les bris.

Vous pouvez renouveler vos prêts par Internet, à l'aide de votre NIP, ou encore en téléphonant à la bibliothèque, au 418 826-3540, ceci afin d'éviter les frais de retard. À noter, cependant, que les biens réservés par un autre abonné ou encore les biens obtenus grâce à un prêt entre bibliothèques ne peuvent être renouvelés.

L'abonnement à la bibliothèque est gratuit. L'emprunt des nouveautés l'est également. À vous d'en profiter!



Club de lecture d'été TD

CLUB DE LECTURE D'ÉTÉ POUR LES JEUNES

Bonne nouvelle! Le Club, qui avait connu un beau succès l'an dernier, revient cette année. Il s'adresse aux jeunes de 0 à 5 ans et de 6 à 12 ans.

Le lancement aura lieu à la bibliothèque, le samedi 13 juin, en présence de l'auteure Carine Paquin qui, à l'occasion, remettra gratuitement aux 100 premiers jeunes qui s'inscriront un livre dédicacé. Vous y recevrez de plus toute l'information nécessaire, de même qu'une pochette permettant de transporter vos livres. La participation au Club est gratuite. Enfin, la saison se termine par le tirage au sort de prix de participation.

C'est donc un rendez-vous à ne pas manquer!

LA BIBLIOTHÈQUE SE DIVERSIFIE POUR UN SERVICE PLUS COMPLET

Qui d'entre nous n'a pas à aider un membre de la famille ou un ami dans le besoin? BIBLIOAIDANTS est un nouveau service numérique offert à nos abonnés et aussi disponible à la bibliothèque format cahier pour consultation ou emprunt.

Bien informés. Mieux aider.

Pour de plus amples renseignements : biblioaidants.ca.

Si vous avez besoin d'aide, vous pouvez toujours venir à la bibliothèque le samedi ou le dimanche avec votre appareil portable, et une bénévole vous accompagnera dans votre démarche.

Prenez note qu'il est toujours possible de devenir membre gratuitement en vous rendant à la bibliothèque.

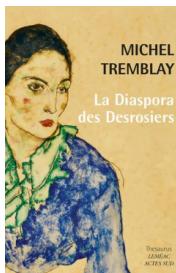
**Bonne lecture et à la prochaine,
Vos bénévoles**



**15 CAHIERS THÉMATIQUES DISPONIBLES AU
WWW.BIBLIOAIDANTS.CA**

SUGGESTIONS DE LECTURE

L'échange de biens compris dans la collection déposée s'est fait à la mi-mars. Vous trouverez donc sur les rayons de nouveaux titres transmis par le Réseau. Par ailleurs, voici quelques titres que nous avons en bibliothèque depuis quelque temps déjà.



TREMBLAY, MICHEL : LA DIASPORA DES DESROSIERS UNE SAGA DE 1400 PAGES

«Avec *La Diaspora des Desrosiers*, c'est du côté maternel, celui de Nana, que se déploie en neuf tomes la formidable fresque qui va de l'enfance de Nana en 1913 à l'automne 1941, au seuil de l'enfantement de l'alter ego de Michel Tremblay.

Quand l'écrivain a ouvert l'album de famille de sa mère, Nana – l'universelle Grosse Femme d'à côté –, il y a retrouvé trois générations de femmes exceptionnelles qui ont marqué sa vie et son œuvre : son arrière-grand-mère Joséphine, de son petit village de Sainte-Maria-de-Saskatchewan, sa grand-mère Maria, de Providence (Rhode Island) à Montréal, et sa mère, Rhéauna, enfant, jeune fille, jeune femme, mère et épouse de Gabriel.»



GAUDÉ, LAURENT : OURAGAN

«À La Nouvelle-Orléans, alors qu'une terrible tempête est annoncée, la plupart des habitants fuient la ville. Ceux qui n'ont pu partir devront subir la fureur du ciel. Rendue à sa violence primordiale, la nature se déchaîne et confronte chacun à sa vérité intime : que reste-t-il en effet d'un homme au milieu du chaos, quand tout repère social ou moral s'est dissous dans la peur?»

Seul dans sa voiture, Keanu vers les quartiers dévastés, au cœur de la tourmente, en quête de Rose, qu'il a laissée dernière lui six ans plus tôt et qu'il doit retrouver pour, peut-être, donner un sens à son existence...»

LITTÉRATURE JEUNESSE



BONIN, PIERRE ALEXANDRE : UN PARFUM DE FAUSSES NOUVELLES

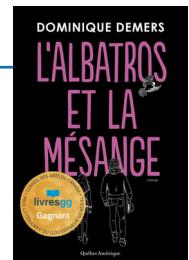
«Quand Félix se rend compte que les élèves de Saint-Barnabé préfèrent la chronique à potins aux articles sérieux qu'il écrit pour le journal étudiant, il crée une chaîne YouTube sur laquelle il diffuse des fausses nouvelles sous un nom d'emprunt. Le résultat ne se fait pas attendre et le nombre d'abonnés explose!»

Mais un mensonge de trop place sa meilleure amie Ophélie dans une situation délicate. Félix doit absolument trouver une solution pour réparer les pots cassés avant que la jeune fille en subisse les conséquences.»

DEMERS, DOMINIQUE : L'ALBATROS ET LA MÉSANGE

«Mélodie et Jean-Baptiste ont 17 ans. Il vit au sein d'une famille nombreuse; elle cohabite avec sa mère. Mélodie tente de survivre à une peine d'amour dévastatrice; Jean-Baptiste lutte contre une éducation religieuse envahissante. Elle prend ses études à cœur; il se donne tout entier à son projet sur l'éthologie, l'étude du comportement des animaux. Ils apprendront à s'apprivoiser sous l'ombre des grands arbres du mont Royal, partageant leurs découvertes et leurs révoltes en ce printemps des oiseaux.

Dominique Demers nous livre un roman empreint de passion. Son récit touchant aborde avec une grande sensibilité la réalité de deux adolescents, lui surdoué, elle déchirée, tout en réussissant à approfondir des sujets universels, brûlants d'actualité, qui sauront conquérir tous les lecteurs.»



LABOURNE, EMMY : SEULS AU MONDE, TOME 1

«Ta mère te crie que tu vas louper ton bus. Tu ne prends ni le temps de la serrer dans tes bras ni de lui dire que tu l'aimes. Forcément? Tu dévales juste l'escalier et tu sprintes jusqu'à l'arrêt de bus. Sauf que, si c'est la toute dernière fois que tu dois voir ta mère, tu te mets à regretter de ne pas avoir pris le temps. Y compris de ne pas avoir raté le bus. Là, le mien arrivait, alors j'ai sprinté.»

Dean aurait vraiment dû dire au revoir à sa mère. Lui, son petit frère, ainsi que tous les autres passagers des bus qui devaient les conduire, comme tous les jours, à l'école. Mais comment auraient-ils pu deviner ce jour-là qu'une catastrophe écologique les pousserait à se réfugier dans un supermarché?...»



LAPOINTE, STÉPHANIE ET DELPHIE CÔTÉ-LACROIX : JACK ET LE TEMPS PERDU

«Le jour où la baleine grise à la nageoire dorsale cicatrisée s'empare de son fils, Jack s'embarque dans une folle aventure pour le retrouver. Le pêcheur sera prêt à tout pour y parvenir, quitte à y perdre... son âme.»



L'ÉQUIPE DES BÉNÉVOLES
VOUS SOUHAITE LA BIENVENUE À
LA BIBLIOTHÈQUE





SUIVEZ-NOUS SUR FACEBOOK

pour être au courant des dernières
nouvelles et des activités à venir!



ENTRAID'DON!

Programme d'aide alimentaire d'urgence
pour les citoyens de Saint-Ferréol-les-Neiges
dans le besoin : 581 681-0632 #1



La prochaine parution du journal
Le Sommet se fera en juin.

Vous avez des commentaires ou des suggestions ?
Écrivez-nous à info@saintferreollesneiges.qc.ca